

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER DEUX MIL VINGT ET UN

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 4 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Emeric MOREL

Mme Elodie RELING donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 26

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

CONVOCATION EN DATE : 29 janvier 2021

DATE D'AFFICHAGE : 12 février 2021

OBJET : concours aux associations

-----**N°2021/007**

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et de l'article 1er du décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention s'impose pour tout financement public aux Associations dont le montant est supérieur à 23 000 euros.

Ce seuil est apprécié toutes aides publiques confondues et en intégrant les facilités accordées à titre gratuit par les collectivités publiques.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'ensemble des sommes consacrées aux concours des associations.

Subvention au CCAS :

12 000,00 € Compte 657362

Subventions aux associations

51 451.00 € Compte 6574

Nom association	Subvention 2021
A.E.P	700.00 €
AAPPMA	50.00 €
Amicale des anciens combattants	500.00 €
Amis du Carillon et de l'orgue	500.00 €
Amis don du sang	350.00 €
Amicale du personnel	7 300.00 €
Amis de la tour ronde	150.00 €
Amis du patrimoine	450.00 €
Ass Bibliothèque "Cultures et Loisirs"	950.00 €
assoc. des familles "famille en mouvement"	500.00 €
Association Musicale	7 000.00 €
CASROL	200.00 €
Classes	2 500.00 €
Ensemble vocal blue note	200.00 €
IGREC	500.00 €
OCCE maternelle	3 255.00 €
OCCE élémentaire	9 846.00 €
PEEP	100.00 €
Sou des ecoles	1 350.00 €
ASG Basket	3 800.00 €
ASG foot	3 600.00 €
ASG judo	2 000.00 €
ASG tennis de table	1 400.00 €
ASG tennis	2 200.00 €
ASG Volley	500.00 €
Centre des énergies chinoises	200.00 €
boxing club	1 200.00 €
association "Génération yèyès"	150.00 €
TOTAL	51 451.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

VOTE les subventions telles que détaillées ci-dessus.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME


Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU-LA-VARENNE